

Guide d'utilisation du site internet WalOnMap

Version 2

Le 30 octobre 2019

Introduction

Ce document a été réalisé par l'équipe Walterre. Il s'agit d'un document d'aide qui n'a aucune valeur réglementaire. Il a été créé dans l'intention d'aider au mieux les utilisateurs de la plateforme Walterre à compléter leurs documents.

Ce document a été réalisé pour donner le maximum d'informations sur le site internet WalOnMap <http://geoportail.wallonie.be/walonmap>.

Sommaire

I.	Comment remplir mon document de transport.....	1
1.	Comment trouver les éléments essentiels pour remplir mes références cadastrales ?.....	1
2.	Comment trouver les éléments essentiels sur WalOnMap pour remplir mes coordonnées ?.....	1
3.	Comment trouver les éléments essentiels sur WalOnMap pour remplir mon type d'usage applicable ?....	1
II.	Interface de WalOnMap	2
III.	Retrouver mon site.....	3
4.	Grace à une adresse	3
5.	Grace aux coordonnées Lambert 72 ou autres	3
6.	Grace aux coordonnées de la parcelle cadastrale	3
7.	Grace à une route régionale	4
IV.	Utiliser l'outil « infos »	5
V.	Déterminer les coordonnées X et Y min et max.....	5
VI.	Trouver différentes informations sur WalOnMap	6
1.	Comment introduire une couche sur WalOnMap.....	6
2.	Trouver une couche grâce à un mot clé (dans un moteur de recherche)	6
3.	Trouver le numéro de la parcelle cadastrale	6
4.	Trouver le type d'usage de droit grâce au plan de secteur en vigueur	6
5.	Vérifier si je me situe en zone de protection de captages	6
6.	Vérifier si mon site se situe en milieu protégé	6
7.	Vérifier si mon site est suspect au sens de la BDES (pêche ou lavande)	7

I. Comment remplir mon document de transport

1. Comment trouver les éléments essentiels pour remplir mes références cadastrales ?

- Pour trouver la commune, la division et la section, voir le chapitre IV. [Utiliser l'aide « infos »](#)
- Pour trouver le n° d'identification de la parcelle cadastrale, voir le chapitre VI. 3. [Trouver le numéro de la parcelle cadastrale](#)

2. Comment trouver les éléments essentiels sur WalOnMap pour remplir mes coordonnées ?

- Pour trouver le n° d'identification de la parcelle cadastrale, voir la démarche ci-dessus. Dans le cas d'une parcelle non cadastrée, indiquer la dénomination de la voirie (ex : rue de la Station)
- Le numéro de zone d'excavation est propre à votre site et peut contenir plusieurs n° d'identification de la parcelle.

Exemple :

- si votre site récepteur est composé des 3 parcelles cadastrales 100A, 100B et 100C
- et qu'au droit de votre site, vous avez

- une seule zone d'excavation à renseigner, il suffit d'indiquer le numéro 1 pour la zone d'excavation ;

N° de la parcelle ou dénomination voirie	N° de la zone d'excavation
100A	1
100B	1
100C	1

- deux zones d'excavation distinctes suite -par exemple- à un phasage des travaux alors, vous devez indiquer pour chaque parcelle cadastrale le numéro de zone qui y est lié

N° de la parcelle ou dénomination voirie	N° de la zone d'excavation
100A	1
100B	1 & 2
100C	2

- Pour trouver mes coordonnées X et Y min et max, voir le chapitre V. [Déterminer les coordonnées X et Y min et max](#)

3. Comment trouver les éléments essentiels sur WalOnMap pour remplir mon type d'usage applicable ?

- Pour vérifier si mon site est situé en milieu protégé, voir le chapitre VI. 6. [Vérifier si mon site se situe en milieu protégé](#)
- Pour vérifier si mon site est situé en zone de prévention d'un ouvrage de captage d'eau, voir le chapitre VI.5. [Vérifier si je me situe en zone de protection de captages](#)
- Si votre site ne possède pas de numéro cadastral, alors celui-ci est une voirie.
- Pour vérifier le type d'usage de droit et de fait, le décret sols définit 5 types d'usage, du plus sensible au moins sensible :
 - Type I : Naturel
 - Type II : Agricole
 - Type III : Résidentiel
 - Type IV : Récréatif ou commercial
 - Type V : Industriel

Les types d'usage de droit et de fait sont définis dans les annexes II et III du décret sol respectivement.

- Le type d'usage de droit est requis dans le plan de secteur
- Le type d'usage de fait est lié à l'occupation :
 - Future, dans le cas du site récepteur
 - Actuelle, dans le cas de site d'origine

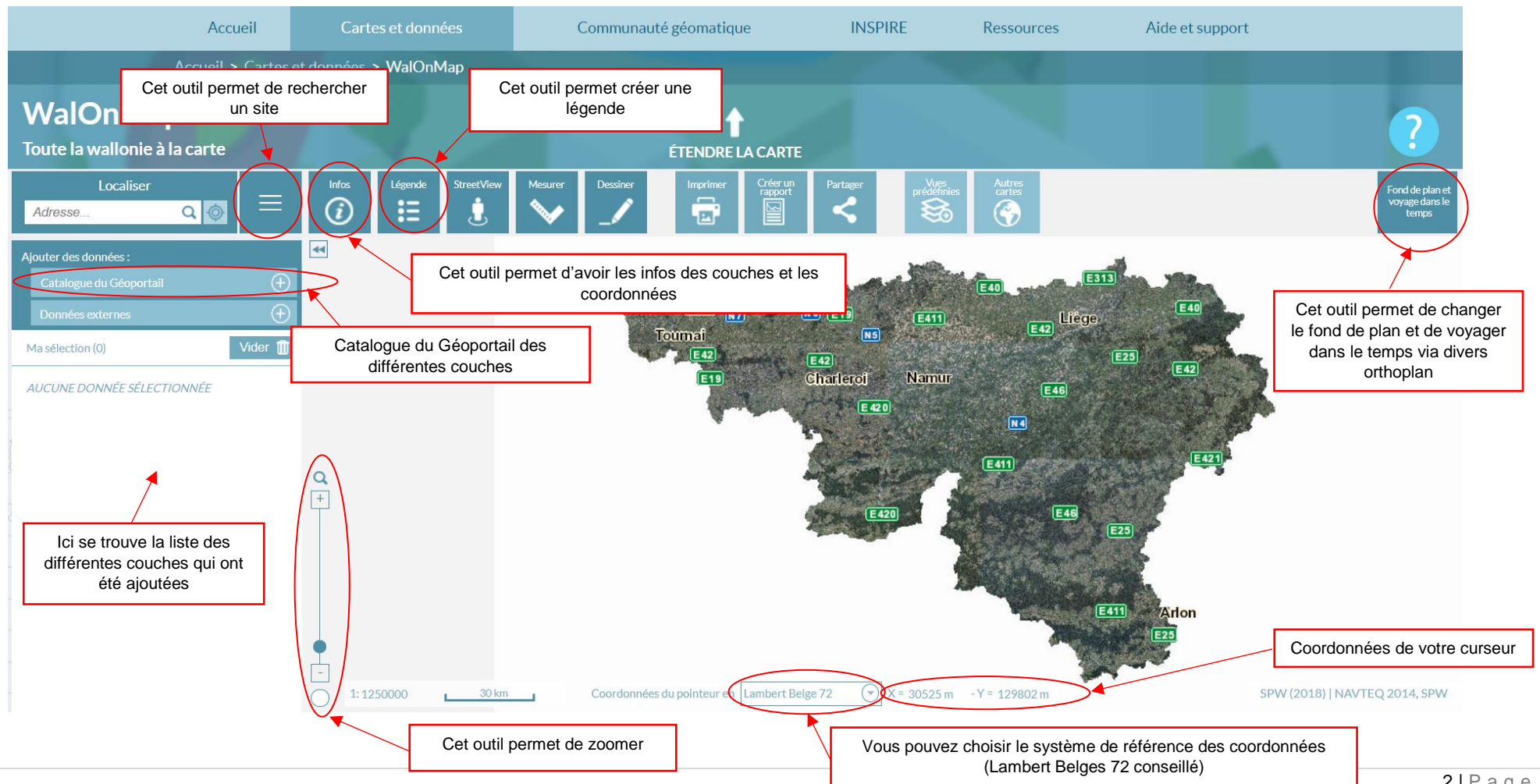
Le Décret sols et ses annexes sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://dps.environnement.wallonie.be/home/legislation.html>

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à vous rendre sur la FAQ de notre site internet : <https://www.walterre.be/>

II. Interface de WalOnMap

Vous pouvez trouver ci-dessous l'interface du site WalOnMap et quelques outils intéressants



The screenshot shows the WalOnMap interface with the following callouts:

- Cet outil permet de rechercher un site**: Points to the search bar in the 'Localiser' section.
- Cet outil permet créer une légende**: Points to the 'Légende' icon in the top toolbar.
- Cet outil permet d'avoir les infos des couches et les coordonnées**: Points to the 'Infos' icon in the top toolbar.
- Catologue du Géoportail des différentes couches**: Points to the 'Catalogue du Géoportail' option in the 'Ajouter des données' sidebar.
- Ici se trouve la liste des différentes couches qui ont été ajoutées**: Points to the 'Mas sélection (0)' area in the sidebar.
- Cet outil permet de zoomer**: Points to the zoom controls (plus, minus, and reset icons) in the bottom left.
- Coordonnées de votre curseur**: Points to the coordinate display at the bottom showing 'Lambert Belge 72', 'X= 30525 m', and 'Y= 129802 m'.
- Vous pouvez choisir le système de référence des coordonnées (Lambert Belges 72 conseillé)**: Points to the dropdown menu for the coordinate system.
- Fond de plan et voyage dans le temps**: Points to the 'Vues prédéfinies' icon in the top toolbar.
- Cet outil permet de changer le fond de plan et de voyager dans le temps via divers orthoplan**: Points to the 'Autres cartes' icon in the top toolbar.

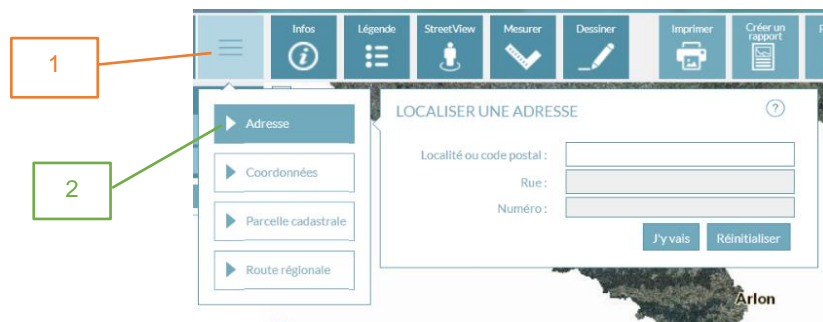
III. Retrouver mon site

Le menu de recherche pour trouver une adresse ou des coordonnées se situe sur la gauche de l'écran.



4. Grace à une adresse

- Cliquer sur l'onglet « 1 »
- Cliquer sur l'onglet « 2 » appelé « Adresse »
- Écrire dans le premier champ disponible « Localité ou code postal » les informations et sélectionner dans le menu qui s'affiche
- Renouveler l'opération avec la rue et le numéro
- Cliquer sur « j'y vais »



5. Grace aux coordonnées Lambert 72 ou autres

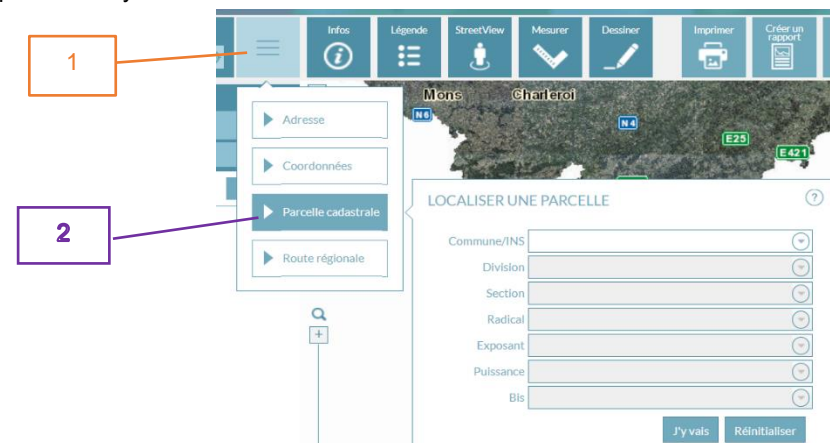
- Cliquer sur l'onglet « 1 »
- Cliquer sur l'onglet « 2 » appelé « Coordonnées »
- Sélectionner le système de coordonnées
- Écrire dans X et Y (m) les informations
- Cliquer sur « J'y vais »

Aide : Si je connais X max et X min, par exemple, il me suffit de réaliser la moyenne de ces deux chiffres pour l'inscrire dans la case X.



6. Grace aux coordonnées de la parcelle cadastrale

- Cliquer sur l'onglet « 1 »
- Cliquer sur l'onglet « 2 » appelé « Parcelle cadastrale »
- Écrire dans le premier champ disponible « Commune/INS » les informations de la parcelle
- Renouveler l'opération avec les différents champs
- Cliquer sur « J'y vais »



7. Grace à une route régionale

- Cliquer sur l'onglet « 1 »
- Cliquer sur l'onglet « 2 » appelé « Route régionale »
- Écrire dans le premier champ disponible « route » les informations nécessaires
- Renouveler l'opération avec les différents champs
- Cliquer sur « J'y vais »

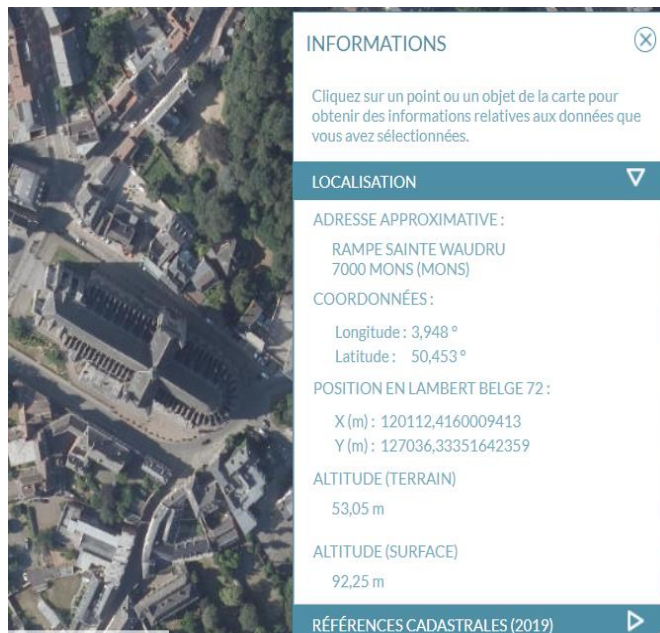


IV. Utiliser l'outil « infos »



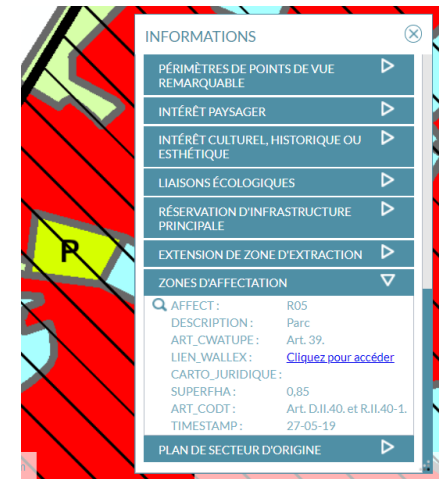
L'outil info est situé sur la gauche de l'écran via cet onglet

L'outil d'aide « infos » nous permet d'avoir les informations de localisation et les références cadastrales de la parcelle



C'est également un outil qui va vous permettre de trouver les informations sur la couche que vous avez inséré.

Dans l'exemple ci-contre, la couche « plan de secteur en vigueur » indique que le site en vert avec le « P » est situé en zone de parc (de type IV selon l'annexe II du décret sol).



V. Déterminer les coordonnées X et Y min et max

Pour déterminer les coordonnées X et Y min et max, il faut prendre les mesures aux extrémités :

- Les coordonnées se trouvant le plus en bas à gauche de l'écran seront les coordonnées X et Y min
- Les coordonnées se trouvant le plus en haut à droite de l'écran seront les coordonnées X et Y max

Par exemple :

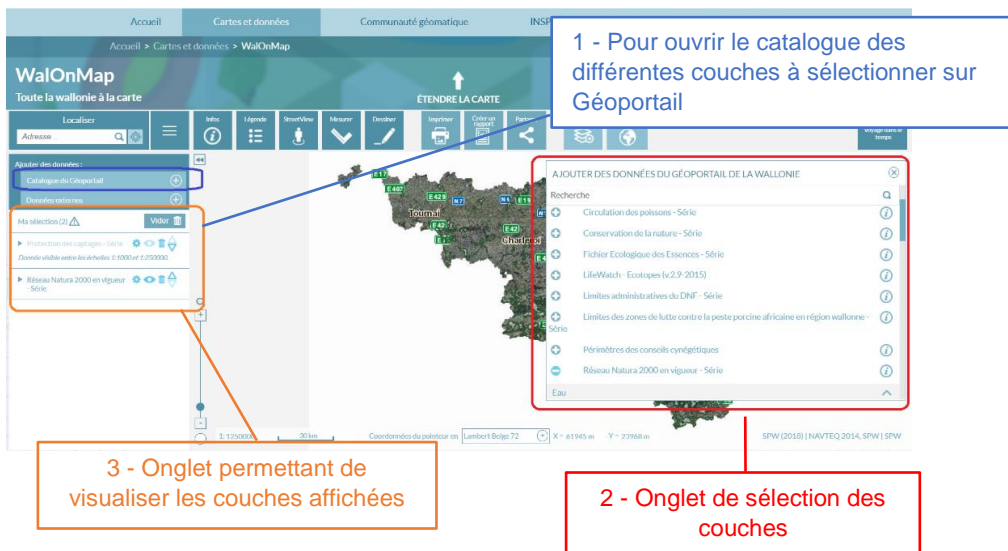
La parcelle 221E délimitée en bleu, pour les coordonnées min on peut reprendre le point vert de coordonnées X min 129010 et Y min 122841 m

Pour les coordonnées max on peut reprendre le point orange de coordonnées X max 129108 et Y max 122834 m.

Pour les coordonnées moyennes, ce sera donc $(X \text{ min} + X \text{ max}) / 2$ et idem pour Y. Dans le cas présent, cela donnera donc X moy 129059 m et Y moy 122837 m

VI. Trouver différentes informations sur WaiOnMap

1. Comment introduire une couche sur WaiOnMap



1 - Pour ouvrir le catalogue des différentes couches à sélectionner sur Géoportail

2 - Onglet de sélection des couches

3 - Onglet permettant de visualiser les couches affichées

2. Trouver une couche grâce à un mot clé (dans un moteur de recherche)

- Cliquer sur [Catalogue du géoportail](#) (un onglet s'ouvre sur la droite),
- Dans l'onglet « recherche », entrer le mot clé,
- Cliquer sur la loupe à droite,
- Sélectionner la couche qui vous intéresse dans les différents onglets qui s'affichent.

3. Trouver le numéro de la parcelle cadastrale

- Cliquer sur [Catalogue du géoportail](#) (un onglet s'ouvre sur la droite),
- Dans cet onglet, cliquer sur l'onglet bleu « Données de base » (un menu déroulant gris clair s'affiche),
- Dans ce menu, cliquer sur l'onglet gris « Limite administrative »,
- Cliquer sur la ligne « Plan parcellaire cadastral – situation au 01/01/2019 (CADGIS 2019) »

4. Trouver le type d'usage de droit grâce au plan de secteur en vigueur

- Cliquer sur [Catalogue du géoportail](#) (un onglet s'ouvre sur la droite),
- Dans cet onglet, cliquer sur l'onglet bleu « Aménagement du territoire » (un menu déroulant gris clair s'affiche),
- Dans ce menu, cliquer sur l'onglet gris « Plans et règlements »,
- Cliquer sur la ligne « Plan de secteur en vigueur ».

5. Vérifier si je me situe en zone de protection de captages

- Cliquer sur [Catalogue du géoportail](#) (un onglet s'ouvre sur la droite),
- Dans cet onglet, cliquer sur l'onglet bleu « Nature et environnement » (un menu déroulant gris clair s'affiche),
- Dans ce menu, cliquer sur l'onglet gris « Eau »,
- Cliquer sur la ligne « Protection des captages - série ».

6. Vérifier si mon site se situe en milieu protégé

- Cliquer sur [Catalogue du géoportail](#) (un onglet s'ouvre sur la droite),
- Dans cet onglet, cliquer sur l'onglet bleu « Nature et environnement » (un menu déroulant gris clair s'affiche),
- Dans ce menu, cliquer sur l'onglet gris « Faune et flore »,
- Cliquer sur « Natura 2000 en vigueur » et la ligne « Conservation de la nature – série ».

7. Vérifier si mon site est suspect au sens de la BDES (pêche ou lavande)

- [Cliquer sur Catalogue du géoportail](#) (un onglet s'ouvre sur la droite),
- Dans cet onglet, cliquer sur l'onglet bleu « Nature et environnement »
- Dans cet onglet, cliquer sur l'onglet gris « Sol et sous-sol » (un menu déroulant gris clair s'affiche)
- Dans ce menu, cliquer sur l'onglet gris « Etat des sols, Inventaire des terrains pollués et potentiellement pollués en Wallonie.
- Utiliser l'outil « infos » afin de connaître les informations sur la parcelle concernée.